

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-dangers-du-mixage-des-publics.html>



Les dangers du mixage des publics !

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage - Réforme, mixage, "Avenir professionnel" loi Pénicaud -



Date de mise en ligne : dimanche 25 octobre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Informations Octobre 2020 :

Dans ce document "**les dangers du mixage**", l'analyse du SNETAP-[FSU](#) met en avant les dangers du mixage des publics en fonction des différents secteurs. Elle permettra aux représentant.es des personnels d'argumenter et d'élaborer une position claire lors des CA en cas de proposition de mixage.

Par ailleurs, [un rapport très récent de l'IGAS](#) (Inspection Générale des Affaires Sociales) concerne en partie les coûts contrats par apprenti.es pour les classes mixées.

A retenir entre autres :

- une modulation à la baisse de 50 à 75% des coûts pour l'ensemble des classes mixées (proposition 10 page 40 et 56)
- une estimation des moyens économisés en cas de déport d'élèves de la filière scolaire vers l'apprentissage (proposition 9)
- la baisse annuelle de 3% sur la prise en charge des contrats (proposition 11)
- le plafonnement du niveau de prise en charge pour le supérieur (proposition 12).

A noter, le [DGER](#) lors du dernier [CTEA](#) d'octobre, a cité ce rapport, et appelle à la vigilance sur les risques de baisse de financement dans les centres en cas de mixage de classes. Elle appelle les établissements à en mesurer les conséquences.

Les éléments de ce rapport sont des arguments de plus pour appuyer le refus du mixage des publics.

La loi Pénicaud "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" ou loi sur l'apprentissage renvoie le financement de l'apprentissage et l'attribution des formations aux seules branches professionnelles et met en concurrence les CFAA.

L'obligation de certification qualité -certification qui sera attribuée à l'[EPL](#) en tant qu'organisme de formation,- et le financement à l'apprenti.e sont autant de facteurs de risque pour la pérennité des différentes voies de formations et des emplois.

Autre élément de contexte, les effets de la crise sanitaire à court et moyen terme sur les recrutements dans l'Enseignement agricole Public tant pour les formations scolaires que celles par apprentissage.

Ces deux éléments risquent de faire du mixage des publics une fausse bonne idée et une opportunité pour les EPL, où le seul objectif sera le souci économique et l'application d'une politique d'austérité budgétaire au détriment de l'ambition et de la qualité pédagogiques.